



MÉDAILLE DU JUBILÉ DE DIAMANT DE LA REINE ELIZABETH II



Une nouvelle médaille commémorative a été créée dans le cadre des célébrations de 2012 qui marqueront le 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la reine Elizabeth II en tant que Reine du Canada. La Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II permet au Canada de rendre hommage de façon tangible à Sa Majesté pour son dévouement envers notre pays; cette distinction permet également d'honorer les contributions et réalisations de Canadiennes et de Canadiens issus de tous les milieux de notre société.

Durant l'année de célébration, 60 000 Canadiennes et Canadiens de partout au pays et issus de tous les milieux de notre société seront reconnus pour leur mérite.

La Chancellerie des distinctions honorifiques, au sein du Bureau du secrétaire du gouverneur général, administre le programme de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à cette distinction honorifique, une personne doit :

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent du Canada, sans nécessairement résider au Canada;
- avoir apporté une contribution importante à une province, un territoire ou une collectivité au Canada, ou avoir accompli une réalisation à l'étranger dont l'honneur a rejailli sur le Canada;
- être vivante le 6 février 2012, date du 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté. La médaille peut être décernée à titre posthume, pour autant que la personne était vivante à cette date.

Processus de nomination

Pour qu'une variété de champs d'activités soient représentés, des partenaires ont été invités à envoyer la nomination des candidats au sein de leur communauté ou de leur organisation pour l'octroi de cette distinction honorifique nationale.

Veillez noter que le grand public sera libre de contacter les bureaux des députés fédéraux, sénateurs, lieutenants-gouverneurs provinciaux et commissaires territoriaux, ainsi que ceux des premiers ministres des provinces et des territoires pour suggérer le nom de candidats potentiels.

Le public peut également recommander le nom de personnes affiliées aux organisations non gouvernementales qui participent au programme de la Médaille. La liste de ces organisations est disponible à l'adresse suivante : www.gg.ca/jubilediamant.

Description de la médaille

Sur l'avvers figure le profil de la souveraine au nom de laquelle est décernée cette médaille. Le revers souligne le soixantième anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la reine Elizabeth II, c'est-à-dire son jubilé de diamant. Cet anniversaire s'exprime par la forme diamantée du losange central, par son fond composé d'un ensemble de diamants, et par les deux dates. Le chiffre royal, composé de la couronne royale au-dessus des lettres EIIR (i.e. Elizabeth II Regina, ce dernier mot latin signifiant « reine »), identifie le souverain à l'honneur. Les feuilles d'érable rappellent le Canada, tandis que la devise, VIVAT REGINA, signifie « Longue vie à la Reine! »

Le ruban utilise un nouvel agencement des couleurs bleue, rouge et blanche utilisées pour les rubans de la Médaille du couronnement de 1953, la Médaille du jubilé d'argent de 1977 et la Médaille du jubilé d'or de 2002.

Le dessin de la Médaille du jubilé de diamant a été conçu par l'Autorité héraldique du Canada.

La médaille est composée d'argentan au fini épreuve numismatique et sera fabriquée par la Monnaie royale canadienne, à ses installations d'Ottawa. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web suivant : www.monnaie.ca.